Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 8-9

Artikel: Annuaire : l'autre moitié de la Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279432

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COLLOQUE PUBLIC

SITUATION DE L'AVORTEMENT EN SUISSE ET DANS DEUX AUTRES PAYS : PREVENTION ET PRATIQUES

Le samedi 24 novembre 1990 de 9h.30 à 17h00
à l'Hôtel Continental à Lausanne, Salon Erni
(pl. de la Gare 2, en face de la Gare CFF)

(Parking "Simplon Gare", entrée sous gare par la rue du Simplon)

L'avortement en Suisse reste interdit et ne peut être pratiqué que sous certaines conditions (art. 118 à 121 du Code pénal). Selon l'interprétation qui est faite de cette loi, la pratique est très différente d'un canton à l'autre: le tourisme gynécologique reste florissant.
Une évolution vers une certaine libéralisation se fait cependant sentir. Pour connaître et analyser ces changements, le groupe d'étude «Avortement et contraception en Suisse» a mené dès avril 1988 une large enquête auprès des responsables des centres de planning familial et de grossesse, des médecins responsables des maternités et auprès des médecins cantonaux. L'enquête s'est attachée aussi bien aux différents aspects de la prévention qu'à la pratique.
Pour rendre publics les résultats de ces travaux, un colloque aura lieu le samedi 24 novembre 1990 à Lausanne.
Le groupe d'étude «Avortement et contraception en Suisse» a été constitué par l'ASDAC (Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception), association à laquelle se sont joint(e)s des membres de l'ASCPF (Association suisse des conseillères en planning familial), de l'USPDA (Union suisse pour la décriminilisation de l'avortement) et de l'ADF (Association pour les droits de la femme), ainsi que des professionnel(le)s et personnes intéressé(e)s par ce domaine.

PROGRAMME :

Matin : Prévention

- En Suisse : le planning familial, par une représentante de l'Association Suisse des conseillères en Planning Familial (ASCPF)
- Une expérience européenne : le Danemark, par une représentante de Foreningen for Familieplanlaegning (FF) (Association danoise de planning familial)

Repas au restaurant de l'hôtel de 12h00 à 13h30

Après-midi : Pratiques

- Evolution et fragilité de la situation en Suisse : le Groupe d'étude "Avortement et contraception en Suisse" expose le résultat de ses travaux
- Etats-Unis : résistance des femmes pour le maintien d'un droit chèrement acquis, par Marie-José Regab, représentante de la National Organization for Women (NOW), de Washington.

Débat et conclusion

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner jusqu'au 19 octobre à : ASDAC, CP 38, 1000 Lausanne 9

Frais d'inscription : frs. 10.–

Je participerai au colloque du 24 novembre 1990

Je prendrai mon repas sur place ☐ oui ☐ non (cocher la case qui vous convient)
(petite et grande restauration aux frais des participant(e)s)

Nom : **Prénom :**

Adresse complète :

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une confirmation et un bulletin de versement pour les frais d'inscription.

Annuaire

L'autre moitié de la Suisse

Il manquait à la Suisse un «Who's who» au féminin. C'est chose faite grâce à l'initiative de quatre journalistes alémaniques qui ont entrepris un immense travail de recherche en vue de constituer un annuaire* des organisations, centres et projets de femmes existant dans notre pays. Sans oublier une liste de 1205 «expertes» actives dans 25 domaines.

Entreprise gigantesque, qui ne pouvait éviter un certain nombre de défauts et d'imprécisions. Ainsi, la liste des expertes est forcément incomplète (surtout pour la Suisse romande, malgré les efforts méritoires des auteures) et ne rend pas toujours compte de la multiplicité des intérêts des personnes mentionnées. La rédaction invite d'ailleurs lectrices et lecteurs à lui envoyer tout complément d'information utile pour une édition ultérieure.

Mais dans l'ensemble, cet ouvrage mérite des félicitations: c'est un instrument précieux pour quiconque s'intéresse à la «Schweizer Frauenszene». Il pourrait aussi provoquer une prise de conscience chez ceux qui ne s'y intéressent pas !

*C. Duttweiler, I. Meier, K. Mühlemann, H. Stutz, *Wo Frauen sich erheben*, Lenosverlag, 1990.

Femmes socialistes

Une force politique

Le Parti socialiste est un des plus ouverts aux femmes. Un tiers au moins des listes électorales doit leur être réservé. Six députées socialistes siègent au Conseil national. C'est dans les rangs de ce parti qu'a été faite, à Berne, une expérience de liste féminine séparée. Au Grand Conseil de Genève, la députation socialiste est majoritairement féminine.

Tout cela, les Femmes socialistes suisses le relèvent dans une brochure publiée en vue des élections fédérales de 1991*, où elles proposent notamment des stratégies pour accroître encore

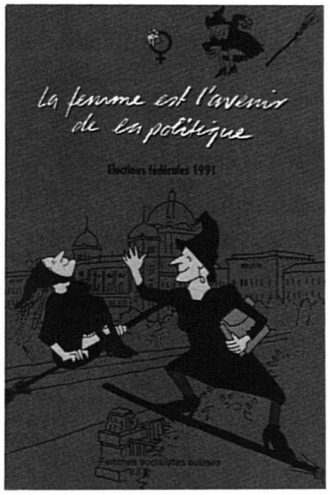

la force numérique et politique des femmes dans le parti. Mais leur propos n'est pas uniquement partisan, et on trouve également dans la brochure des textes de réflexion générale sur la place des femmes en politique, par exemple celui de l'écrivain Peter Bichsel. Une approche complémentaire à celle de la Commission fédérale des questions féminines (cf. art. en p. 5), à un an d'une échéance électorale qui constituera un test de la progression des femmes sur le difficile chemin du partage du pouvoir.

**La femme est l'avenir de la politique*, brochure des Femmes socialistes suisses, CP 7876, 3001 Berne, tél. (031) 24 11 15.

Où s'adresser?

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes vient de publier une brochure indiquant les services de consultation, adresses de contacts et prestations de service destinés aux femmes dans toute la Suisse. Utile et fort bien faite, cette brochure, intitulée *Services de consultation pour les femmes en Suisse* contient plus de 500 adresses classées par cantons en douze chapitres selon le domaine concerné (bureaux de l'égalité, sexualité, couple et famille, santé, travail, éducation, recherche, etc.). Gratuite, il suffit de la commander auprès de l'Office central des imprimés et du matériel (OCFIM, 3000 Berne).